

## **L'Office de tourisme de Moulins et sa région primé lors de l'édition 2017 du concours des Destinations Européennes d'Excellence.**

Sous l'égide de Delphine Gény-Stephann, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, Olivier LACOSTE, Adjoint à la Sous-directrice Tourisme - DGE, et Christian MANTEI, Directeur général de Atout France, ont remis, ce jour, les diplômes aux lauréats du concours EDEN dont la thématique 2017 était le « Tourisme culturel ».

Parmi les 27 participants, 4 organismes ont été primés dont l'Office de tourisme de Moulins et sa région qui a été distingué pour sa capacité à fédérer les acteurs de la culture depuis plus de 10 ans et à dynamiser la destination touristique en s'appuyant sur une offre riche et variée (voir synthèse du dossier en annexe). Ont également été primés, la destination des Combrailles et son volcan de Lemptégy (Puy-de-Dôme), Les ocres du Lubéron (Vaucluse) et le lauréat du concours, le Centre Historique Minier de Lewarde (Hauts-de-France – Nord)

Le dossier présenté par l'Office de tourisme a su convaincre les 10 membres du jury que Moulins était « une destination qui a mis en œuvre une stratégie touristique autour d'une offre culturelle locale fondée sur la mise en valeur du patrimoine culturel » basée sur les liens étroits entretenus par l'Office de tourisme depuis 2005 avec ses partenaires culturels tels que les Musées départementaux, Moulins ville d'art et d'histoire, le Cncs, Souvigny et le Musée de la Visitation notamment.

Lors de cette cérémonie de remise des prix organisée au Centre des Monuments Nationaux, Philippe Boismenu, président et Laurent Laborie, directeur, étaient accompagnés de plusieurs partenaires : Sophie Guet, animatrice du patrimoine de Moulins ville d'art et d'histoire, Yasmine Laïb-Renard, directrice des Musées Départementaux, et de Gilles Iniesta, président de Street Art City.

### **Le concours EDEN**

Initié par la Commission européenne depuis 2006, le concours « European Destinations of Excellence» EDEN portait cette année sur le « Tourisme culturel ». L'objectif était de récompenser une destination qui a mis en œuvre une stratégie touristique autour d'une offre culturelle locale fondée sur la mise en valeur du patrimoine culturel.

En 2017, la France participe à une nouvelle édition du concours EDEN « European Destinations of Excellence », créé par la Commission Européenne en 2006 afin de soutenir l'industrie du tourisme et conserver à l'Europe sa 1ère place de destination touristique mondiale.

A chacune de ses éditions, ce concours distingue des destinations originales, émergentes, parfois peu connues mais présentant des atouts singuliers. La Commission européenne a pris cette initiative pour dynamiser le tourisme dans toutes les régions de l'Europe et contribuer ainsi au développement économique des petites et moyennes entreprises. L'action de l'Union européenne rejoint donc la volonté de la France de mieux faire connaître la diversité de nos richesses touristiques. Ainsi, le concours EDEN est cohérent avec la politique de structuration et de diversification de l'offre française.

### **Les participants 2017**

L'objectif d'EDEN 2017 était donc de récompenser une destination qui a mis en œuvre une stratégie touristique autour d'une offre culturelle locale fondée sur la mise en valeur du patrimoine culturel. Il pouvait s'agir d'un ou plusieurs monuments, sites patrimoniaux ou architecturaux, musées/galeries, ateliers, théâtres, opéras ou lieux culturels, quartiers urbains présentant un intérêt culturel, « street

art », sites industriels reconvertis, itinéraires culturels, ... ou toute autre initiative permettant de mettre en valeur une richesse culturelle locale. Cette offre culturelle devait s'appuyer sur des patrimoines « matériels ». Enfin, l'initiative récompensée devait avoir été mise en œuvre depuis au moins 2 ans, être originale, favoriser l'attractivité touristique, être économiquement viable et innovante, satisfaire simultanément les besoins des résidents locaux et ceux des visiteurs, prendre en compte les besoins des personnes en situation de handicap et s'engager dans une démarche de développement durable.

**Contact presse :**

Laurent LABORIE

06 07 68 97 09

[direction@pays-bourbon.com](mailto:direction@pays-bourbon.com)